MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. Un.
Séance du lundi 3 août 1846.

Rien ne manquant à la présente, et étant dûment autorisé à mettre à exécution la résolution ci-devant, portant l'ordre du jour, il a été immédiatement procédé à l'ouverture des propositions faites pour l'achat de la propriété publique, et qui ont été faites aux termes et conditions de vente ci-devant mentionnés.

Et il a été trouvé que les propositions ci-après mentionnées étaient les plus avantageuses, et qu'elles devaient être acceptées, savoir :

JH. GENOIS, Rec. ordr.

Attesté : A. D. CROSSMAN, Maire.
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LA SAISON

REÇUES à Boston et New-York et de Philadelphie par les derniers arrivages, par Santos-Indiens, Lehigh, Genevoise, Sud-Américain, un assortiment de nouvelles marchandises sèches, et a vendre par les soussignés aux plus bas prix possibles. L'assortiment se compose de [illegible]

[illegible] Lumberry, bleu et rouge, [illegible] rames et ventres,
[illegible] alpaca de do
[illegible] do do
[illegible] do do
[illegible] do